

PRÉAMBULE: POURQUOI UNE COMMISSION SANTÉ ?



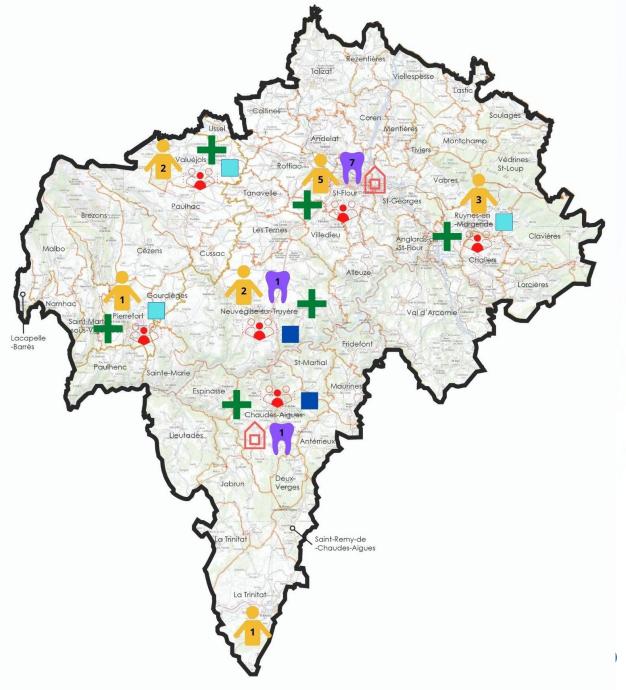
L'OFFRE DE SOIN, BIEN RÉPARTIE MAIS FRAGILE

- Offre médicale/ paramédicale :
 - Médecins généralistes : 5 Saint-Flour, 3 Ruynes-en-Margeride 2 Neuvéglisesur-Truyère,
 - 2 Valuéjols, 1/2 Saint-Urcize, 1/2 Chaudes-Aigues, 1 Pierrefort
 - Kinésithérapeutes toujours en sous effectif (19 MK), cabinets infirmiers en développement (38 IDE), dentistes (9) en tension (plusieurs départs à prévoir)
 - Exercices pluriprofessionnels : Valuéjols, Ruynes-en-Margeride, Neuvéglise-sur-Truyère et Saint-Flour





généralistes



UNE OFFRE SPÉCIALISÉE LIMITÉE

- Offres spécialisées :
 - De nombreux spécialistes présents au niveau départemental, mais éloignés
 - Des réseaux spécialisés : équipe mobile Précarité et pôle gérontologique du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), éducation thérapeutique, sclérose en plaque, autisme, Équipe mobile soins palliatifs, appuis santé 15 etc.
 - Une plateforme de répit peu utilisée,
 - 1 protocole de coopération Ophtalmo / Orthoptiste avec rétinographe
- Offre de prévention peu développée sur le territoire
 - 1 jour ½ dépistage du cancer du sein à la Mammographie du Pôle territorial de santé





- Cout Total : 2,12 M€ d'euros HT Reste à charge : 463 000 €
- En service : septembre 2011
- rhumatologue, ADMR Centre de soins infirmiers, Centre hospitalier (activités de prévention des cancers) gynécologues (2), pédiatre, psychologue, sage femme, orthoptiste, SCM Maison Médicale (5 Médecins Généralistes) Urologue (bureau secondaire) expert médical (bureau secondaire)
- Occupation: 4 bureaux disponibles

La Maison de Santé de Neuvéglise sur Truyère

- Cout Total 700 000 € HT reste à charge : 145 000 €
- En service: novembre 2014
- médecins généralistes (2), un cabinet dentaire (1), une ostéopathe, un cabinet de kiné (3), un cabinet infirmier (5), un bureau alterné
 - Occupation: 100%



LES ACTIONS DIRECTES PORTÉES PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ : LE MAILLAGE DES MAISONS DE SANTÉ

Le cabinet de Valuéjols

■ Cout total: 215 000 euros HT - Reste à Charge: 152 000 euros

■ En service : avril 2015

2 médecins généraliste (2)



Le Cabinet médical de Ruynes-en-Margeride

Aide apportée par Saint-Flour Communauté : 10 000 Euros

■ En service : 2019

3 médecins généralistes

LES ACTIONS DIRECTES PORTÉES PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ : LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Les orientations stratégiques du Contrat Local de santé :

Axe 1: Prévention

- Améliorer l'accès aux droits, à la santé et aux soins pour les populations précaires
- Promouvoir le dépistage à l'échelle du bassin de santé
- Intégrer la thématique santé environnement aux projets et aux pratiques

Axe 2: Offre de soin

- Diversifier l'offre de soins visuels à l'échelle du territoire
- Renforcer l'attractivité du territoire et accompagner les professionnels de santé pour anticiper le phénomène de désertification médicale et paramédicale
- Maintenir une activité de mammographie sur le territoire

Axe 3 : Santé des séniors

- Appuyer les réponses locales d'accompagnements des aidants
- Développer un environnement favorable au « Bien-Vieillir »
- Structurer une filière personne âgée territorialisée

Axe 4 : Sport santé nutrition

- Accompagner le développement et la pérennisation du dispositif sport santé porté par Hautes terres Communauté à l'échelle du bassin de santé
- Accompagner le développement de la plateforme départementale Sport Santé Bien-Etre
- Développer un programme global de lutte contre la sédentarité et de promotion de l'activité physique

LES ACTIONS DIRECTES PORTÉES PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ : LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Exemples d'actions concrètes :

Axe 1: Prévention

- Prévention et formations des agents sur la thématique Tiques
- Participation au Projet territorial de Santé Mentale
- Évènements organisés pour octobre Rose et le mois sans tabac
- Démarche sur la qualité de l'air menée au RPE de Massiac
- Ateliers prévention organisés dans les structures d'insertion

Axe 2: Offre de soin

- Accompagnement du projet d'acquisition du Rétinographe
- Participation au groupe de travail départemental sur l'attractivité
- Accompagnement des professionnels souhaitant s'organiser en coopération
- Accompagnements des professionnels souhaitant s'installer
- Participation à des séminaires et des journées d'informations (JUMGA)

Axe 3 : Santé des séniors

- Evènements organisés pour la santé des Aidants
- Coordination du groupe de travail
 Prévention Séniors sur le territoire
- Rendez-vous « Nutrition de la personne âgée » qui a permis l'organisation d'une formation professionnelle
- Promotion des outils des partenaires

Axe 4 : Sport santé nutrition

- Restructuration du dispositif sport santé de Hautes Terres Communauté
- Développement de la plateforme départementale Sport Santé Bien-Etre
- Participation au Projet Alimentaire de Territoire
- Diagnostic de l'offre d'activité physique sur le territoire de hautes terres communauté

CONCLUSIONS

- Un enjeu démographique fort :
 - Diminution du nombre d'habitants
 - Augmentations du nombre de personnes âgées/très âgées
 - Conséquences : évolution des besoins de prises en charge (parcours plus long, pluridisciplinaire, nécessitant beaucoup de coopération, de proximité et de coordination)
- Des professionnels sous pression :
 - Le maillage des professionnels présent mais fragile
 - De nouvelles façons de travailler qui émergents (exercices coordonnés et coopération)
 - Conséquences : évolution des besoins des professionnels de santé (en therme d'aménagements comme d'accompagnements)
- La prévention peu développée :
 - Des animations menées mais insuffisantes
 - Des acteurs spécialisés présents au niveau départemental mais peu sur l'est cantal
 - Conséquence : la nécessité de développer l'offre de prévention et d'accompagnement spécialisé

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PRÉVISIONNELLES:

1/ POURSUIVRE UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE ATTRACTIVE

- Projet d'Extension à Neuvéglise : à la demande des professionnels de santé de la SCM et du cabinet infirmier installé dans le bourg
 - Etude de faisabilité engagée fin 2019, portée par Saint-Flour Communauté
 - Cout de l'etude : 3500 € HT reste à charge : 2450 €
 - Bureau d'études : Archi 3A
 - Réunions de concertation avec les professionnels de santé de la MSP : 17 octobre 2019, 16 décembre 2019,

13 février 2020 / réunion avec le cabinet infirmier : 17 octobre 2019

1/ POURSUIVRE LA POLITIQUE IMMOBILIÈRE ATTRACTIVE

- Le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire à Pierrefort à l'étude :
 - Etude de faisabilité engagée fin 2019
 - Maitrise d'ouvrage : Saint-Flour Communauté
 - Cout de l'étude : 6000 € HT reste à charge : 1800 €
 - Bureau d'étude : SCP d'architecture Allègre Echalier
 - Réunions de concertation du groupe de travail constitué des professionnels de santé de la commune (Médecin Généraliste, cabinet infirmier, cabinet kinésithérapie ostéopathie) et 4 élus communautaires (L Galtier B Coudy P Seguis R Pelissier) : 8 octobre 2019 28 janvier 2020 en présence du pharmacien 24 février 2020 10 mars 2020



1/ POURSUIVRE LA POLITIQUE IMMOBILIÈRE ATTRACTIVE

Autres projets à l'étude :

VALUEJOLS: Projet de réhabilitation du bâtiment Triniol, en vue de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire, portée par Saint-Flour Communauté, et de l'aménagement de logements séniors portés par la commune de Valuéjols

- Groupement de commande entre la commune et la communauté de communes : 18 juillet 2019
- Maitre d'œuvre : atelier Julie Bouniol Cout Moe Saint-Flour Communauté : 42 000 € HT
- Dbjectif : création d'une maison de santé pluridisciplinaire visant à accueillir les médecins généralistes, un cabinet infirmier et un bureau alterné

CHAUDES AIGUES: accompagnement des professionnels de santé dans la structurations d'un projet partagé pouvant déboucher sur la recherche d'un lieu

2 / DÉVELOPPER DES CONDITIONS D'EXERCICES ATTRACTIVES POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Définir une politique d'accueil globale
 - En définissant une politique d'aide à l'installations uniforme
 - En accompagnant l'installation des professionnels et de leurs familles
- Accompagner les étudiants en stages sur le territoire
 - En développant des « colocations » pour les étudiants en santé de passage sur le territoire
 - En proposant un livret d'accueil pour promouvoir le territoire
- Accompagner le développement des exercices coordonnés et la monté en compétences des acteurs de la santé
 - En accompagnant les projets de structurations interprofessionnelles
 - En facilitant l'accès à des formations à la médecine d'urgence et en accompagnant les professionnels libéraux isolés
 - En facilitant l'accès à des formations thématiques (nutrition personne âgée, prévention chute, activité physique adaptée...) ou spécifiques (par exemple infirmières de pratiques avancée, éducation thérapeutique etc.)

3 / DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU MAINTIEN EN BONNE SANTÉ

- Développer la prévention et la promotion de la santé sur le territoire
 - En facilitant la mise en œuvre d'animations et d'évènements sur le territoire
 - En développant des projets innovants (habitats séniors, sport santé etc.) et la recherche
- Promouvoir les comportements favorables à la santé
 - En accompagnant le développement de la mobilité douce, de l'activité physique et de l'activité physique adaptée
 - En soutenant le développement des réseaux de santé environnement sur le territoire
 - En accompagnant l'évolution des représentations en santé de la population
- Faciliter le développement de offre préventive départementale sur le territoire
 - En travaillant en réseaux avec les acteurs du champs de la prévention et du dépistage départementaux et régionaux
 - En accompagnant la formations des professionnels locaux et relais locaux



LA SITUATION DE MONSIEUR QUENTIN CHODORGE, MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Monsieur CHODORGE, jeune médecin généraliste non Thésé souhaite s'installer au pôle territorial de santé de Saint-Flour pour venir en renfort des médecins généralistes du Pôle (contrat d'Adjoint), en attendant d'avoir éclairci son projet professionnel et terminé sa thèse.
- II demande :
 - 1 année de gratuité de loyer (manque à gagner pour Saint-Flour Communauté = 5160 €)
 - La prise en charge complète de l'équipement du bureau (matériel informatique exclu)
 - La prise en charge de son logiciel métier

